

**URGENCE  
SOCIALE**

**Octobre  
2019**

**ACTUALITES DU SECTEUR SOCIAL EN LUTTE**



## **BUDGET 2020 - SCORE - GREVE DU 14 JUIN 2019 LE FRONT SOCIAL SE DURCIT**

Comme chaque année, l'automne rime avec le projet de budget. Cette année, le Conseil d'Etat nous a concocté un budget déficitaire de 590 millions. Ce déficit a soulevé toute une série de réactions de la part de la classe politique. La plus remarquable fut celle du banni du Conseil d'Etat, Monsieur Pierre Maudet, qui a dit, dans la presse, tout le mal qu'il pensait de ce budget élaboré par le collège, dont il fait pourtant partie ! En profitant au passage pour lancer la campagne de sa réélection...

Ce budget certes déficitaire est-il pour autant un budget de gauche, un budget pro fonction publique ? Clairement non ! Ceci malgré les nouveaux 412 postes annoncés. Postes qui sont largement insuffisants si l'on tient compte de l'évolution de la population et de ses besoins, notamment l'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles et le vieillissement de la population. Selon les dires de Madame Fontanet, ces nouveaux postes ne représentent que 60 millions, soit 10% du déficit total !

Ce déficit est en grande partie le résultat de la mise en application de la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA), réforme soutenue par le Conseil d'Etat mais largement combattue par les syndicats et qui a été approuvée par le peuple en mai 2019. Le résultat des courses est que, comme le dit si bien le Président du Conseil d'Etat, ce déficit était prévisible...

Comme d'habitude, en période de déficit le gouvernement fait passer le personnel à la

caisse, meilleur moyen d'atténuer les déficits et de se mettre la droite anti-fonctionnaire dans la poche lors du vote du budget au Grand Conseil. Les attaques sur la rémunération des fonctionnaires est sans précédent : suppression de l'indexation des salaires jusqu'en 2024 et blocage de l'annuité en 2020 et en 2022. Aucune garantie n'est d'ailleurs donnée pour son versement les autres années. Ce qui signifie une perte du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires en 2020 et en 2022 ! Et en prévision des déficits à venir (creusés par des mauvais choix politiques) il a fort à parier que cela n'est qu'un début, et que des mesures structurelles suivront.

Cette baisse des entrées fiscales se répercuteront à terme sur tous les secteurs en lien avec les services à la population, plusieurs secteurs essaient aujourd'hui déjà de limiter leurs dépenses ceci en détriment de ceux qui travaillent. Nous vous en donnons un aperçu dans les articles qui suivent. Ces attaques aujourd'hui sont dirigées vers le personnel des crèches communales, vers le personnel des ateliers de la SGIPA, vers le personnel des foyers de la FOJ...à qui le tour les prochains mois ?

Dans ce contexte d'austérité programmée il devient de plus en plus important de se syndiquer et d'organiser collectivement la défense de ce qui nous tient à cœur, soit des services publics de qualité et de bonnes conditions de travail pour toutes et tous.

### **QUI SOMMES-NOUS ?**

Suite aux mobilisations de 2015, des travailleuses et travailleurs sociaux ont créé un « groupe du social » au sein du Syndicat des services publics. Ce groupe est composé de militant-e-s de diverses institutions sociales.

Nous nous engageons pour la défense des prestations et l'amélioration des conditions de travail. Chaque mois, nous nous réunissons pour réfléchir et agir ensemble dans le secteur social, secteur de plus en plus soumis aux attaques. Nous partageons ainsi nos expériences pour mieux organiser la résistance.

**Contactez le SSP pour plus d'informations et nous rejoindre : [www.sspge.ch](http://www.sspge.ch)**

## Petite enfance

### What's hap' dans nos crèches : Que ce passe-t-il?

La convention collective de travail intercommunale de la petite enfance a été dénoncée. Cette convention régie les conditions de travail dans plusieurs crèches dans les communes genevoises.

Les demandes des employeurs sont conséquentes. Imaginons alors une discussion par smartphone entre une employée et les employeurs. Ainsi, vous trouverez durant la lecture de ce *Ur-gence Sociale* une discussion en

cinq écrans. Toutes ressemblance avec la réalité est purement voulue.

Nous précisons qu'il existe deux autres conventions collectives de travail dans le canton: une pour la ville de Genève et une autre pour la ville de Lancy. Ces deux conventions n'ont pas été dénoncées pour le moment. Ainsi, seul le personnel des crèches sous la CCT Intercommunale de la petite enfance est concerné.

Liste des institutions de la petite enfance sous la CCT Intercommunale de la petite enfance sont les suivantes:

**Carouge** : EVE Epinettes, Eve Acacias, Eve Fontanette, Eve La Tambourine, Eve Pinchat, Eve Grands Hutins, Eve Val d'Arve,

Garderie des Caroubiers, Eve Promenades ;

**Onex** : Crèche Coquelibulle, Crèche Rondin-Picotin, Foyer & Crèche Arabelle ; **Plan-Les-Ouates**, Crèche Le Serpentin, Jardin d'enfants Les Abeilles ; **Satigny** : Eve L'Omnibulle ; **Confignon**: Fondation Communale des institutions de la petite enfance ; **Anières** :Eve La T'Anières ; **Thonex** : Eve de Chappelly, Eve de Marcellly, Les Bout'Choux ; **Meyrin** : Garderie La Framboise ; **La Cigogne** : Veyrier, Troinex, Bardonnex, Carouge, Hospice Général ; **Grand Saconnex** : Fondation Communale pour la petite enfance.

## Discussion 1 / 5



La journée du 14 juin restera dans les annales : une participation incroyable, plus de 500'000 personnes se sont mobilisées en Suisse, entre grévistes et participant.e.s à toutes sortes d'actions et aux La journée du 14 juin restera dans les annales : une participation incroyable, plus de 500'000 personnes se sont mobilisées en Suisse, entre grévistes et participant.e.s à toutes sortes d'actions et aux manifestations.

A Genève, malgré des chiffres annoncés bien en deçà de la réalité, c'est bien 75'000 personnes qui ont défilé, selon PifPaf, l'algorithme d'intelligence artificielle mis au point par le Laboratoire d'intelligence visuelle pour les transports (VITA) de l'EPFL. Une réelle réussite.

Cette participation massive démontre sans ambiguïté que la problématique des inégalités hommes-femmes existe bel et bien, tant au niveau privé qu'au niveau professionnel. Mais cette reconnaissance et le succès de la mobilisation ne doivent pas

nous faire oublier que le combat continue.

En effet, peu de résultats sont déjà visibles. Les salaires des femmes\* sont toujours inférieurs à ceux des hommes. Des femmes\* continuent à se faire harceler, violenter, tuer. Il n'y a pas plus de places de crèches, on ne favorise toujours pas une manière de travailler qui concilie la vie de famille et le travail, on ne reconnaît pas le travail domestique, on poursuit les discriminations, le modèle patriarcal est toujours omniprésent...

Au sein des collectifs, la lutte se poursuit. Les belles synergies créées pour préparer le 14 juin se maintiennent, se renforcent. L'heure est à la préparation des actions plus concrètes.

## GREVE DES FEMMES

**On ne lâche rien !!**

**NON**

À LA HAUSSE DE L'ÂGE DE LA RETRAITE DES FEMMES À 65 ANS. ON NE LÂCHE RIEN !

**OUI**

À LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL AFIN DE SORTIR DU PIÈGE DU TEMPS PARTIEL

**NON**

À "LA FLEXIBILISATION" DU TRAVAIL QUI PORTE ATTEINTE À NOS VIES PRIVÉES ET FAMILIALES

**OUI**

À UNE REVALORISATION DES SALAIRES ET MÉTIERS OCCUPÉS MAJORITAIREMENT PAR DES FEMMES

**OUI**

AUX REMPLACEMENTS SYSTÉMATIQUES DE TOUTES LES FEMMES EN CONGÉ MATERNITÉ

**NON**

AUX EXTERNALISATIONS DES SERVICES DE NETTOYAGE, COMPOSÉS MAJORITAIREMENT DE FEMMES, SOUVENT MIGRANTES !

Sur certains lieux de travail, les revendications déposées pour le 14 juin sont à l'étude. Pour d'autres, c'est le moment de replonger.

Pour tous, il faudrait que ces moments d'échanges, de renforcement, car si la Grève des Femmes\* a été un succès sans aucun doute, personne ne doit s'endormir sur ses lauriers.

Le secteur social a rédigé un ensemble de revendications : mettre en place un organisme de contrôle des inégalités salariales, la reconnaissance des années éducatives, l'instauration des cours de sensibilisation aux questions de genre, la transparence dans les institutions des grilles salariales, le

partage égalitaires des tâches domestiques sur les lieux de travail, un congé parental, des locaux d'allaitement...

C'est maintenant qu'il faut, dans chaque institution, poursuivre cette lutte. Ne laissera le champ libre à tous ceux qui, du haut de leur vision patriarcale de notre société, n'ont pas cru en notre force, en notre union, notre obstination.



**Pour toutes les Femmes\*, pour l'égalité maintenant :  
ON NE LACHE RIEN !!!!!!!**

## Discussion 2 / 5



## MNA

### Occupation du Foyer de l'Etoile

**Malgré une tentative d'occupation avortée, le Syndicat des services publics (SSP) se réjouit de l'importante participation devant le foyer de l'Etoile, du 17 octobre 2019 .**

Près de 200 personnes se sont réunies pour protester contre les « conditions d'accueil » du foyer de l'Etoile et plus généralement contre l'absence d'une politique coordonnée et cohérente qui devrait pourtant permettre d'assurer une prise en charge digne des mineur-es non accompagnés-es et jeune majeur-es.

Aux cris de « Fermez l'Etoile », les nombreux-euses participant-es ont fustigé la violation continue et assumée des autorités au sujet de la Convention internationale des droits de l'enfant, à laquelle sont censés être soumis-es ces mineur-es.

Le SSP tient à rappeler qu'il soutient sans réserve les travailleurs-euses sociaux-ales œuvrant au foyer de l'Etoile et qui s'investissent quotidiennement auprès de ces jeunes, malgré le manque criant de moyen. La frustration qu'ils et elles vivent chaque jour face à l'impossibilité de faire leur travail, traduit le sentiment de révolte que ressentent de nombreux-euses professionnel-les face à la situation actuelle, et ce dans de nombreuses institutions sociales.

Le SSP fait sien l'intégralité des revendications portées par les différents collectifs présents, à savoir la fermeture de l'Etoile, la fin du placement des mineur-es dans des hôtels inadaptés, une prise en charge sur le plan sanitaire et l'accès à une formation professionnelle pour tous les jeunes, quel que soit leur âge, quel que soit leur statut.

Enfin, le SSP appelle toutes les forces sociales, les membres et le personnel des associations et institutions sociales à se joindre au mouvement de soutien et à préparer la mobilisation la plus large possible en vue de la prochaine occupation, c'est-à-dire celle mise à l'agenda le 29 octobre prochain de l'hôtel Aïda, à la rue Henri-Dunant 6.

### Discussion 3 / 5



**Le travail social joue un rôle essentiel pour la société. Mais il n'est souvent pas reconnu à sa juste valeur. Il est même remis en question, sous l'effet de l'idéologie du chacun pour soi et des politiques de restriction des dépenses publiques.**

Le Syndicat des services publics est votre porte-voix. Il vous informe, vous soutient et vous accompagne en cas de doute ou de difficulté. Présent dans les institutions et services, dans le secteur social de droit privé ou de droit public, il est expert en droit du travail et en assurances sociales. Mais ces outils ne prennent leur sens que dans leur utilisation, pour vous et par vous !

### **Se syndiquer : une nécessité !**

Notre syndicat est une organisation indépendante des autorités et vit uniquement grâce aux cotisations versées par nos membres. Par conséquent toutes nos actions sont décidées de manière démocratique par nos membres.

### **Nos prestations :**

Nous défendons les intérêts professionnels de nos membres par la participation aux négociations sur les conditions de travail dans le secteur social.

Nous offrons des soutiens individuels en cas de problème sur votre lieu de travail (mobbing, harcèlement sexuel, contrat de travail, etc).

En cas de conflit avec l'employeur ou de différends juridiques découlant de l'activité professionnelle nos membres ont le droit à une assistance juridique (frais d'avocat et de procédures à la charge du SSP).

En outre, le SSP offre à ses membres une consultation juridique, de 30 minutes une fois par année, pour des questions d'ordre privé (droit familial, assurances, droit des locataires, etc.).

Nous proposons à nos membres des cours concernant le droit du travail, les assurances sociales, le droit collectif du travail et la défense des droits syndicaux.

Nos membres reçoivent notre journal «Services Publics» 20 fois par an.

Nous sommes un syndicat qui lutte, car les mobilisations collectives (manifestations, grèves) sont le moyen le plus efficace pour améliorer nos conditions de travail.

En cas de grève, nous versons, grâce à notre fonds de solidarité,

des indemnités à nos membres qui subissent des retenues salariales.

**Plus d'informations sur vos droits et nos prestations sur notre site :**

<https://ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/service/>

**Vous syndiquer en ligne :**

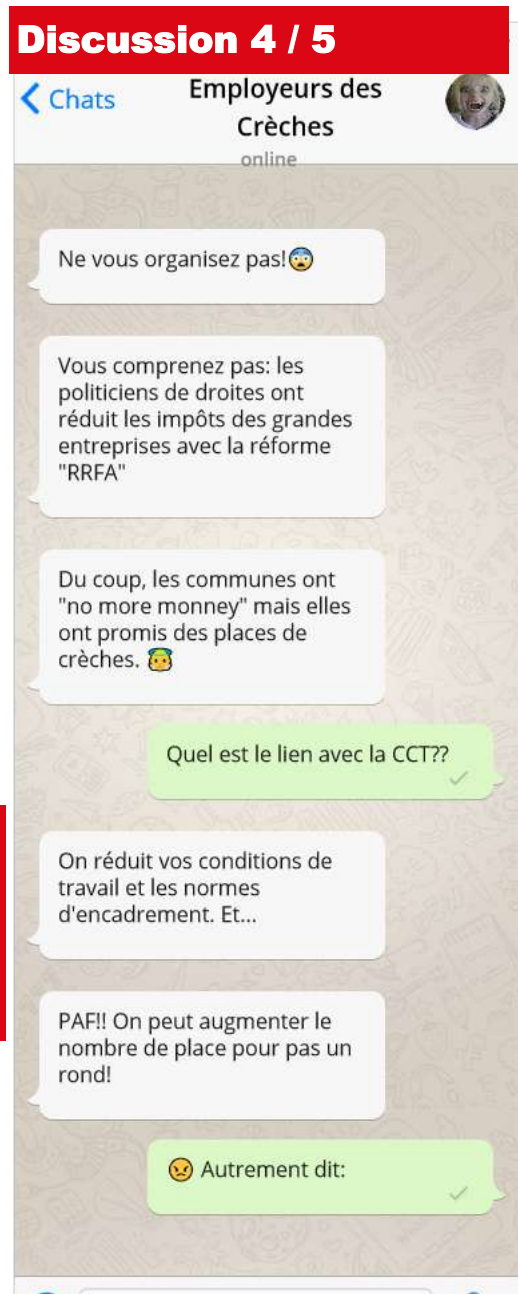
<https://geneve.ssp-vpod.ch/nous-rejoindre/adhesion/>

## **Droit à la formation**

**Le Syndicat des Services publics mène une campagne pour un droit à la formation pour les réfugié-e-s.**

Ce printemps à Genève le SSP a participé au Assises pour les MNA et Ex-RMNA. Les actes de ces assises sont disponible en ligne.

Au niveau suisse, le SSP s'organise avec Solidarité Sans Frontières (SOSF). Tous les documents sont disponibles sur le site web: [www.ssp-vpod.ch](http://www.ssp-vpod.ch)



## FOJ

### Attaques sur les conditions de travail et les salaires

La situation des employés de la FOJ se péjore rapidement ces dernières années. Les efforts salutaires qui ont été fait pour le soutien à la parentalité à travers le développement de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) impliquent néanmoins un report de charge sur les foyers d'éducatives.

Ces derniers voient leurs pourcentages de jeunes demandant un accompagnement spécifique se

multiplier sans qu'aucun moyen supplémentaire leur soit alloués. La situation des employés de la FOJ se péjore rapidement ces dernières années.

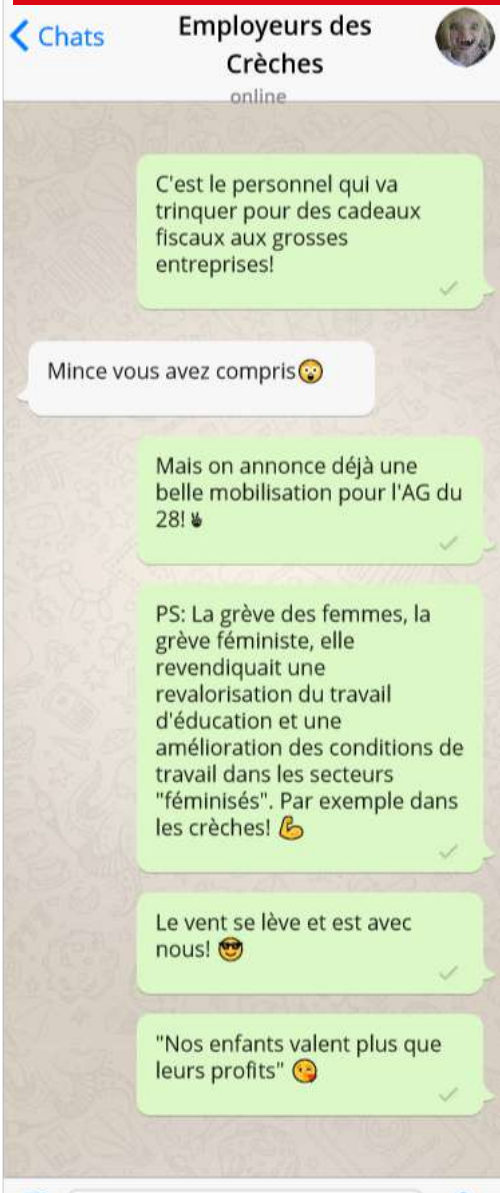
Les efforts salutaires qui ont été fait pour le soutien à la parentalité à travers le développement de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) impliquent néanmoins un report de charge sur les foyers d'éducatives. Ces derniers voient leurs pourcentages de jeunes demandant un accompagnement spécifique se multiplier sans qu'aucun moyen

Au contraire, le Conseil d'état veut inscrire une baisse massive des indemnités pour le travail effectué en dehors des horaires de bureau. A travers la nouvelle loi sur les traitements (anciennement SCORE) qui va être prochainement voté par le Grand Conseil, c'est environ un tiers des indemnités qui seraient supprimées pour un total d'environ 2000 francs par an et par salarié-e-s.

Cette mesure concerne bien

	Horaires de nuit	Samedi	Dimanche et fériés
Maintenant	7,50frs/heure	7,50frs/heure	7,50fr/heure
Avec la nouvelle loi	7frs/heure	2frs/heure	4frs/heure

### Discussion 5 / 5



## Victoire!

### La Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève est sauvée.

Victoire populaire sur la CPEG ! Le Conseil d'Etat et les partis de droite n'ont pas ménagé leurs efforts pour combattre la loi 1228 qui préservait vos droits à la retraite.

Malgré cela, ils ont perdu en votation populaire ce qui est une grande victoire pour le personnel de la fonction publique !

Un grand remerciement à toutes celles et ceux qui se sont engagé-e-s durant la campagne ce printemps.

Restons quand même attentifs car le Conseil d'Etat est très imaginaire quand il s'agit de trouver des économies à faire sur le dos du personnel de la fonction publique.

## Victoire!

### L'annuité de 2016 sera versée.

Le Conseil d'Etat avait décidé de ne pas vous octroyer l'annuité 2016 : mal lui en a pris car il n'en avait pas le droit.

Me Christian Dandres, avocat qui soutient depuis toujours le

personnel de la fonction publique, a fait recours contre cette décision et a obtenu gain de cause devant les tribunaux. Vous recevrez avec effet rétroactif cette annuité d'ici décembre.

Le personnel des institutions subventionnées dont le traitement est calqué sur l'état, recevra lui aussi l'annuité.

Si vous avez des questions, contactez-nous !

évidemment l'ensemble des salarié-es du secteur public et subventionné et nous devons nous au plus vite nous organiser pour contrer cette nouvelle attaque sur nos salaires avec les collègues des secteurs concernés.

Au sein de la FOJ, une Assemblée Générale intersyndicale traitera de ces questions.

**Rendez-vous le 30 octobre à  
16h00 au SIT pour  
une AG FOJ  
Plus d'infos:  
Www.sspge.ch**

Le Conseil d'Etat a annoncé sa volonté de bloquer l'annuité 2020 et celle de 2022. Aussi Il n'indexera par les salaires au coûts de la vie. La fonction publique est une fois de plus la variable d'ajustement. Mais d'où vient la situation budgétaire de l'Etat?

Premièrement, les rentrées fiscales des entreprises diminuent (moins 407 millions entre 2018 et 2020) suite au nouveau système d'imposition des entreprises RFFA.

Deuxièmement, l'accroissement, le vieillissement et la paupérisation de la population nécessitent l'engagement de personnel au sein de la fonction publique, en particulier dans les domaines de la santé, de l'enseignement et du social.

travail social ou éducatif. Elles deviennent incapable de comprendre le sens du travail social.

A la SIGPA, les travailleu.r.se.s sont claires : elles se lèvent le matin avant tout pour les valeurs de leurs métiers et pas pour le chèque de fin de mois. Or, pour qu'il y ait du sens au travail, il faut une stabilité et une CCT forte. Les attaques violentes de la direction sont autant de remise

en question de ce sens. La mobilisation sera nécessaire pour sauver une CCT, les conditions de travail et plus

## Budget de l'Etat

### Blocage des salaires!

Troisièmement, les investissements sont importants afin de développer les infrastructures de mobilité et les mesures à prendre liée à l'environnement. Nous refusons que la fonction publique soit le dindon de la farce.

Le CARTEL qui unit de nombreuses organisations actives dans la défense de la fonction publique, vous invite à une assemblée générale du personnel, voir ci-dessous.

## SGIPA

### Attaque sur la CCT !

généralement les valeurs du travail social.

De futurs Assemblées Générales du personnel sont à prévoir.

**« On observe à Genève une dérive des directions d'institutions du secteur social. »**

**SCORE, PROJET DE BUDGET 2020, BLOCAGE DES ANNUITÉS  
COMMENT PREPARER LA MOBILISATION ?**

**AG DU PERSONNEL DE L'ETAT ET DU SECTEUR SUBVENTIONNÉ**

**LE 5 NOVEMBRE À 20H00**

**LIEU : SALLE DU FAUBOURG, 6 RUE TERREAUX DU TEMPLE**

# DÉCLARATION D'ADHÉSION

Mme  M.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA: Localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Né-e le: Nationalité: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

Je suis en formation \_\_\_\_\_

Fin prévue de la formation:      mois \_\_\_\_\_      année \_\_\_\_\_

Employeur / Lieu de travail: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Revenu annuel brut: \_\_\_\_\_

Mode de paiement des cotisations:  par année  par semestre  par trimestre

Date d'adhésion souhaitée:      mois \_\_\_\_\_      année \_\_\_\_\_

Recruteur/-euse (nom, prénom): \_\_\_\_\_

Je déclare adhérer au Syndicat suisse des services publics (SSP) et je m'engage à en respecter les statuts et à verser mes cotisations de membre.

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_